

## RELATIONS ENTRE NEUCHÂTEL ET LA HOLLANDE<sup>1</sup>

Lorsque — superficiellement — l'on jette un coup d'œil sur les liens qui, dans l'histoire, unirent Hollandais et Neuchâtelois, ils apparaissent noyés dans la brume.

En regardant mieux, on voit cette brume se dissiper. Ce qui paraissait vague, flou, se présente à l'observateur — malgré la distance — comme un ensemble de faits dont beaucoup, bien éclairés, méritent d'être mis en relief, non point pour en exagérer la portée, mais pour les faire revivre sous leurs aspects réels, pittoresques et variés.

Il s'agit de sujets souvent fort étrangers les uns aux autres. Essayons d'en faire le tour en marge du domaine des lettres déjà connu par ce qu'on écrivit surtout sur Belle de Zuylen.

### Maison d'Orange et Neuchâtel.

On sait que des relations de parenté unissaient, d'une part, la maison de Fribourg régnant sur Neuchâtel au 15<sup>e</sup> siècle, d'autre part, la maison des Pays-Bas ou princes d'Orange.

<sup>1</sup> Cette notice est tirée du texte de ma conférence à l'aula de l'Université à l'occasion d'une exposition au Musée et d'une *Semaine hollandaise* organisée à Neuchâtel, du 2 au 10 mai 1953, sur l'initiative de M. Robert Porret, chef des services économiques et de statistique de la Ville de Neuchâtel, sous le patronage de S. E. le baron Adolphe Bentinck, ministre plénipotentiaire des Pays-Bas, à Berne.

Cette manifestation — sous le haut patronage également de M. Max Petitpierre, Conseiller fédéral, de M. Edmond Guinand, président du Conseil d'Etat, de MM. Jean Liniger et Robert Gerber, Conseillers communaux, ainsi que des Consuls des Pays-Bas en Suisse — obtint un plein succès. Ses organisateurs étaient : Exposition économique, M. Robert Porret. Exposition artistique, M. Daniel Vouga. Exposition littéraire, Mlle Claire Rosselet, directrice de la Bibliothèque de la Ville. Exposition d'intérieur et folklorique — au Lyceum — Mme Jacques Clerc-de Blonay. Exposition historique, Jacques Petitpierre.

Marie de Châlons, qui avait épousé Jean de Fribourg, comte de Neuchâtel, était fille de Jean IV de Châlons. C'est par le mariage de Jean IV avec Marie de Baux, fille unique de Raymond V, prince d'Orange, et de Jeanne de Genève, que notre comté de Neuchâtel passa à la maison de Châlons. Les successeurs de Jean IV prirent dès lors le nom de princes d'Orange.

Jean de Fribourg, mort sans enfant en 1458, institua héritier un de ses cousins et neveu par alliance : Rodolphe de Hochberg. Ce dernier fut vainqueur d'une compétition avec Louis de Châlons, prince d'Orange, qui possédait Grandson et Cerlier. Hochberg estompait dès lors et reléguait les liens Neuchâtel-Hollande.

Il fallut que prissent fin, successivement, les règnes sur Neuchâtel de deux maisons, celle d'abord de Rodolphe et de Philippe de Hochberg, celle ensuite d'une dizaine de princes d'Orléans, pour que, beaucoup plus tard en 1707, à la mort sans descendance de la duchesse de Nemours, se ravivât, à Neuchâtel, le souvenir de la lignée des Châlons et des princes d'Orange.

C'est même sur cette réminiscence, appuyée par un arbre généalogique remarquable, qu'en 1707, se fonda Frédéric Ier, roi de Prusse — fils de Louise de Nassau — pour réclamer, contre 13 autres prétendants, l'octroi par notre Tribunal souverain, d'une couronne de plus, celle de Neuchâtel, que nous voulûmes bien lui accorder.

A Neuchâtel, les écharpes oranges que portaient nos colonels des milices au 18<sup>e</sup> siècle demeuraient souvenir parlant. Plus tard, les événements de 1836 et le port — par certains — d'une cocarde rouge, noire et blanche, rappelèrent les lointaines origines de l'ascendance Châlons-Nassau.

L'année 1848, en revanche, allait paisiblement disperser pour toujours au gré des vents un subtil parfum d'orange ! Désormais, nos amis des Pays-Bas — afin de nous rester fidèles — n'allaient-ils pas le remplacer chez nous par celui des hyacinthes et des roses ? De Hollande, en effet, parvenaient déjà à Neuchâtel — pour les foires de la seconde moitié du 18<sup>e</sup> siècle — oignons de jonquilles doubles et de tulipes...

On vit pourtant encore apparaître sur la colline de notre Château l'inoffensif ruban orange ! Ce fut à la boutonnière des étudiants hollandais de notre faculté de théologie, indépendante de l'Etat, qui, de 1927 à 1943, l'arboraient volontiers comme signe de ralliement ! La plupart de ces étudiants, dont nous avons conservé les noms, soutinrent chez nous d'excellentes thèses.

#### Au temps de la Réformation.

Depuis la Réforme, tant en Hollande qu'en pays neuchâtelois, la religion n'offre plus un uniforme aspect de ciment national. Ici et là, l'unité nationale est plutôt unité morale.

En 1599, le graveur hollandais Henri Hondius publia, sous le titre d'*Icônes*, un album contenant une cinquantaine d'effigies — gravures sur

cuire — d'hommes de la Réformation. Cet ouvrage s'inspirait fort des *Icones* de Théodore de Bèze, montrant primitivement gravé sur bois notre plus fidèle portrait de Farel, personnage intégré à notre patrimoine spirituel. En 1602, en Hollande de nouveau, l'ouvrage était réédité avec notice biographique de Jacob Verheiden. L'image de Farel aux yeux éveillés, à barbe pointue, moustache étroite, au nez effilé, en robe pastorale, était donc déjà connue en Hollande, quarante ans après sa mort.

Le portrait de Farel se voit aussi sur une caricature hollandaise, dite *Le Chandelier*. Cette autre gravure montre son effigie appliquée au mur d'une salle où un cardinal, un démon, un pape, un moine, cherchent en vain à éteindre une chandelle allumée. Notre réformateur se retrouve, de la même manière, sur une seconde caricature hollandaise, de Martinus van Bense, dite *La Balance*, dont un des plateaux — le plus lourd — reste fixé au sol parce qu'il porte la Bible, tandis que l'autre, en l'air, fort léger, ne contient qu'une tiare et les clés de Saint-Pierre ! Deux moines tentent sans succès de la faire descendre. Farel qui, du reste, en chair et en os, s'est rendu aux Pays-Bas, y fit donc encore d'originales incursions posthumes.

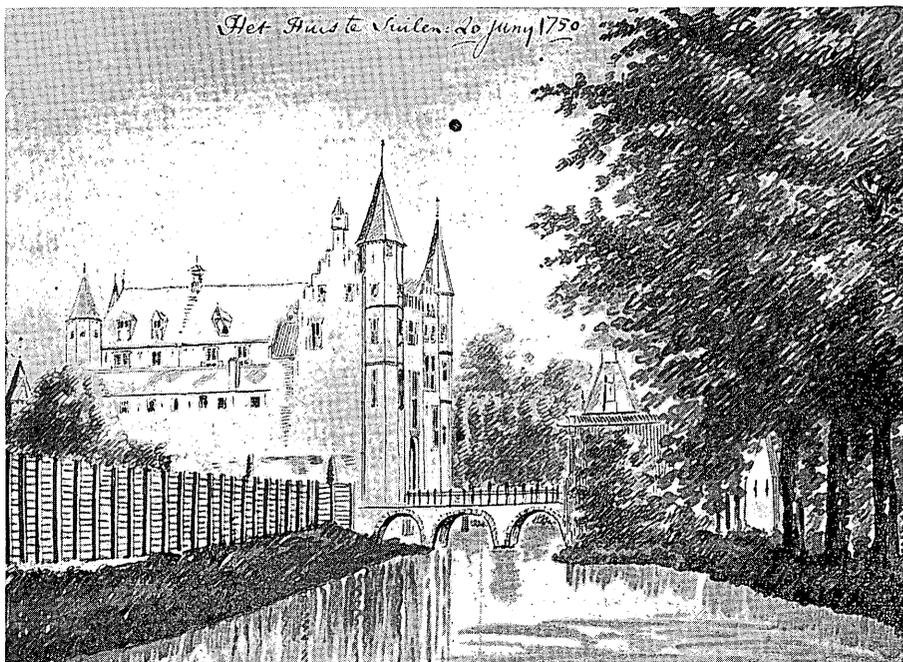
#### Projet hardi. — Typographie.

Au siècle suivant — en 1625 — peuvent être décelés des points de contact plus effectifs, plus tangibles, entre Hollandais et Neuchâtelois. Il n'y a point, en effet, que financiers bâlois s'intéressant au fameux projet de construction d'une ville sur le plateau de Wavre ; il y a une société de marchands des Pays-Bas, qui voit — dans *Henripolis* et un port élargi sur la Thièle, relié à la mer par l'Aar et le Rhin — un débouché pour ses manufactures. M. Alfred Schnegg, archiviste de l'Etat, exhiba documents et prospectus hollandais faisant foi de l'intérêt que nos correspondants du Nord portaient à ce projet qui fit long feu.

A la fin du 17<sup>e</sup> et dès le début du 18<sup>e</sup> siècle, il ne s'agit plus — sur un autre plan — de perspectives évanouies. Les relations Neuchâtel-Hollande, du cadre littéraire et typographique, sont fort nombreuses. Ne connaît-on pas les ouvrages d'Ostervald ou de Rousseau, édités aux Pays-Bas, ou parus chez nous, traduits en hollandais ? Ayant fait ailleurs maintes remarques sur Rousseau, Ostervald et Mme de Charrière, je me borne — ici — à publier, en passant, concernant cette dernière, avec une vue de 1750 du château de ses parents tirée du Cabinet des estampes d'Amsterdam, une silhouette inédite retrouvée récemment chez Mme Jacques de Montmollin<sup>1</sup>.

Signalons d'autres contacts qui — parce que moins littéraires — sont oubliés ou ignorés : les enrôlements personnels de Neuchâtelois et les capitulations militaires.

<sup>1</sup> Rousseau: *Patrie neuchâteloise*, tome I, page 277 et suiv. Ostervald: tome I, page 105 et suiv. Mme de Charrière: tome II, page 148 et suiv.



Château de Zuylen, aux Pays-Bas — en 1750,  
où Mme de Charrière, Isabella-Agneta-Elisabeth van Serooskerken, naquit en 1740.

Dessin au Cabinet des estampes d'Amsterdam.

### Au service des Pays-Bas.

Le début du 18<sup>e</sup> siècle fut marqué par la guerre de succession d'Espagne. En Suisse, dès les premiers jours de 1700, le bruit circule que les hostilités vont éclater. Sergents recruteurs redoublent d'activité. Chevronnés, tricornes en bataille, la bourse pleine, les uns vantent le service de France, les autres la vie exempte de soucis des soldats de Hollande.

Charles II — décédé — a désigné comme son successeur Philippe V d'Anjou, petit-fils de Louis XIV, disposition qui supprime la frontière des Pyrénées. Tollé général contre une France exténuée ! C'est contre elle que se fonde la fameuse *Ligue de La Haye* comprenant l'Angleterre, l'Empereur, la Suède, le Danemark, la Prusse, l'Electeur palatin, et la Hollande, au service de laquelle les Neuchâtelois vont se distinguer.

En avril 1702, le canon tonne sur le Rhin. On apprend à Neuchâtel la mort de l'enseigne au service de France, François de Chambrier. Dans l'autre camp, le colonel Daniel de Chambrier est atteint par un éclat de mine. Tel est alors le métier des armes, qu'il arrive que des membres d'une même famille, enrôlés ici et là, guerroyent les uns contre les autres. Mais qui fut Daniel de Chambrier ?

Tentons de repérer — pour les passer rapidement en revue — nos officiers du service de Hollande. Plutôt que de les citer en les entremêlant



*Silhouette inédite de Mme de Charrière.*

Propriété de Mme Jacques de Montmollin.

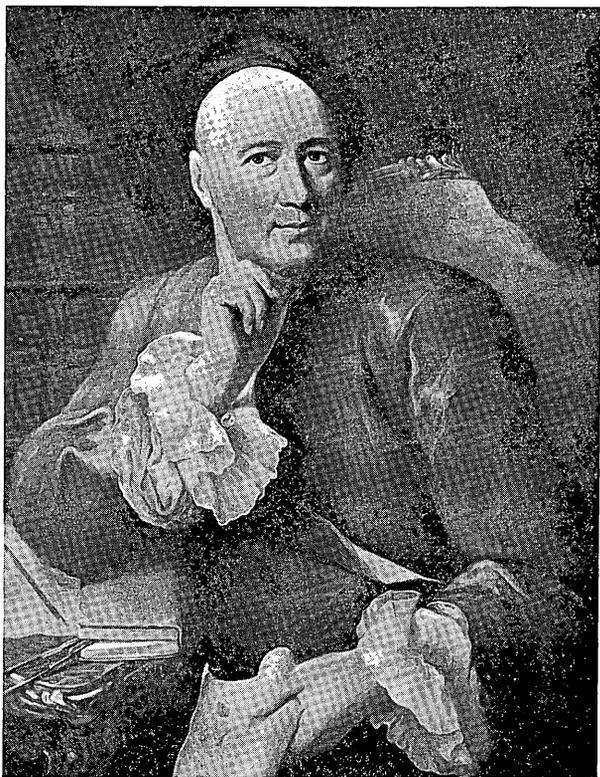
dans l'ordre chronologique, groupons-les par famille. On les voit servir pour la Hollande durant les guerres de succession d'Espagne de 1701 à 1713, de succession d'Autriche de 1740 à 1748, la guerre de Sept-Ans de 1756 à 1763, enfin, au cours des compétitions coloniales et des guerres de la Révolution et de l'Empire.

**Chambrier. Montmollin. Bedaulx.**

*Daniel* de Chambrier, d'abord receveur à Colombier, lève, en 1696, une compagnie de 200 hommes pour les Pays-Bas. En 1702, il est colonel, propriétaire d'un régiment. Brigadier en 1709 — gouverneur du prince

d'Orange en 1717 — il est général-major en 1727. Dans une célèbre échauffourée, les Français, irrités de leurs pertes, se vengent sur sa personne en le traînant par une corde au delà de la Scarpe. Il s'éteindra à Bois-Le Duc en 1728.

*Charles-Louis* de Chambrier entre au service de Hollande à 19 ans, en 1709. Blessé au siège de Tournay, il sera libéré, comme colonel, après 38 ans de service pour les Pays-Bas.



*Philippe de Chambrier (1701-1756).*

Commandant à Surinam, puis colonel des milices à Neuchâtel.  
Epoux en seconde noce de la mère de Du Peyrou.

Collection du château de Bevaix.

*Charles-Henri* est à son tour officier dans le régiment des gardes-suissees en Hollande en 1785.

Six membres de sa famille auront servi pour la Hollande.

Son frère, *Philippe*, reçoit, en 1742, le commandement de la colonie hollandaise de Surinam. Il y est nommé ingénieur, avec rang de lieutenant-colonel. C'est le beau-père de Pierre-Alexandre Du Peyrou dont il sera question. Philippe de Chambrier, revenu à Neuchâtel, y commande les milices bourgeoises.

*Jean-Pierre*, allié Travanet — qui vit de 1731 à 1808 — est un autre colonel à la solde hollandaise. Il publiera plus tard une *Relation sur les affaires de Neuchâtel*.

*Jean-Frédéric*, surnommé le capitaine à la jambe de fer, blessé au siège de Berg-op-Zoom en 1747 — épisode de la guerre de succession d'Autriche — boîtera toute sa vie et finira ses jours à Bevaix.





*Charles de Montmollin (1664-1701).*

Colonel d'un régiment de son nom, au service de Hollande. Allié Charlotte Valkenier.

Portrait au château d'Auvernier.

Le chancelier Georges de Montmollin, qui joua rôle important, assisté des siens, pour préparer à Neuchâtel l'avènement de la maison de Prusse — contre-carrant ainsi l'impérialisme de Louis XIV — eut plusieurs fils en Hollande.

*Charles*, à l'instigation d'un ministre plénipotentiaire auprès des Cantons — Valkenier, dont il allait devenir le gendre — recrute ouvertement en Suisse pour la Hollande. En 1697, il est colonel d'un régiment de son nom. On fait à La Haye, en 1701, de somptueuses funérailles à cet officier distingué, négociateur du gouvernement des Pays-Bas à Madrid. La guerre de succession d'Espagne éclate l'année de sa mort.

*François* de Montmollin, autre fils du chancelier — qui se fourvoie d'abord dans les affaires à Amsterdam — troque bordereaux et bilans contre une épée. Il obtient une compagnie des États-généraux. Colonel à 33 ans, il tombe à la bataille de Hœchstaedt où Malborough maltraite les Français.

Un autre fils encore du chancelier de Montmollin, *Jean-Henri*, qui — comme son frère déserte les bureaux d'Amsterdam — est bientôt major au régiment suisse de Muralt-Hollande. Rentré au pays, il y est Conseiller d'Etat et épouse Barbe Ostervald, fille aînée du grand Ostervald. Sa femme — 45 fois marraine — lui survit jusqu'à 91 ans.

Les portraits de ces trois fils du Chancelier sont conservés au château d'Auvernier. Le magnifique diplôme en hollandais — de colonel — octroyé à Charles, en 1694, se retrouve dans les archives Montmollin avec quelques lettres qu'un frère aîné, David, envoyait à Neuchâtel à son père — de La Haye — déjà en juin et juillet 1682.



Quatre membres de la famille de Bedaulx, de Cormondrèche, servent en Hollande.

*Isaac* de Bedaulx (1716-1783), devenu général-major, conquiert le titre d'inspecteur de l'infanterie suisse des Pays-Bas. Il est pensionné par le prince d'Orange. Ses deux fils, *Josué*, né à La Haye en 1749, mort à Neuchâtel en 1824, et *François* (1757-1833), sont l'un et l'autre lieutenant-colonels de leur métier. J'ai publié déjà, grâce aux archives de Bosset, la biographie de leur oncle *Jean-Henri*, qui vécut de 1713 à 1802 et que les annales ignoraient. Combien est pittoresque son testament!<sup>1</sup>

#### Sandoz. Tribolet. Le Chevalier de Rochefort. Clerc.

Quand le prétendant, Jacques Stuart, tente de reconquérir le trône avec l'aide des montagnards écossais, Guillaume Ier, roi d'Angleterre, fait appel à son alliée, la Hollande. Celle-ci, en 1715 et 1719, expédie en Ecosse 6 bataillons prélevés sur les régiments suisses.

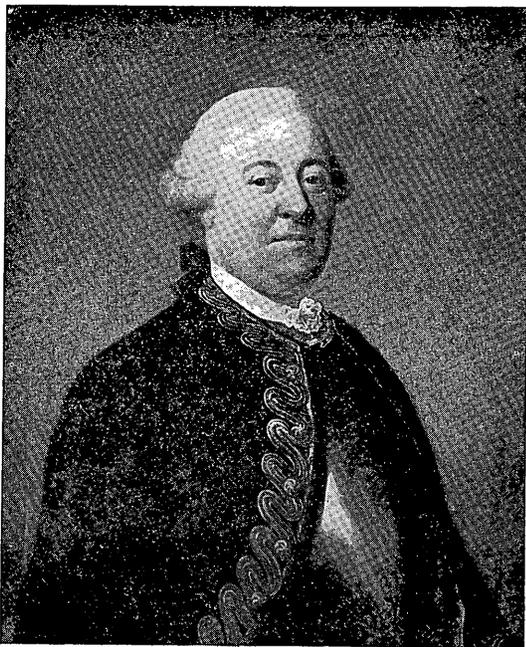
Au milieu du 18<sup>e</sup> siècle, 9 régiments suisses, c'est-à-dire 25 bataillons, 20.400 hommes environ, servent aux Pays-Bas.

Les États-Généraux des Sept-Provinces, en 1748, décident, en effet, à la demande du prince d'Orange, de créer un régiment spécial, dit des gardes-suisses, destiné à donner aussi plus de galbe aux cérémonies militaires. Il se compose de 8 compagnies dont 2 de grenadiers, en 2 bataillons. On est fier de son uniforme bleu de roi, doublé de rouge, bordé de blanc, de sa veste et de sa culotte blanche. Les officiers portent le hausse-col

<sup>1</sup> *Patrie neuchâteloise*, tome I, page 287 et suivantes.

d'argent et l'écharpe orange, le tricorne ourlé d'argent. Les drapeaux sont flammés orange-bleu et blanc, avec croix fédérale et devise « Tanta est fiducia gentis ».

Un Neuchâtelois, le général *Claude-François Sandoz*, né en 1706, conservera, jusqu'à sa mort, à Neuchâtel en 1790, le titre de colonel honoraire de ce régiment d'élite. Commandant de place à La Haye lors des troubles de 1785, il épousa Henriette-Frédérique de Bada du Jardin, comtesse de Chaumont.



*Lieutenant-général Claude-François Sandoz.*  
(1706-1790).

Commandant de place à La Haye en 1785. Allié Henriette-Frédérique de Bada du Jardin, comtesse de Chaumont.

Toile à la famille de Bosset.

Leur fils, *Guillaume-Anne* de Sandoz, est aussi colonel en Hollande, puis gouverneur des princes de Mecklembourg-Schwerin. La sœur de ce dernier, *Philippine-Régine*, née à La Haye le 6 mai 1751, mariée à *Abel-Charles de Bosset*, conseiller d'Etat en 1786, verra sa propre fille, *Julie-Philippine*, convoler avec *Philippe-Auguste de Pierre*, conseiller d'Etat chez nous ; la présence de fort beaux portraits Bada, chez les Pury et les Bosset, s'explique par de nouvelles unions, celle de *Lucie de Pierre* avec *Charles de Pury*, puis celle — à la génération suivante — de *Philippe de Pury* avec *Rose Wavre* dont est issu notre contemporain, *M. Antoine de Pury*, leur unique enfant.

Cette postérité, jusqu'ici inconnue, du général *Claude-François Sandoz*, l'un de

nos plus brillants officiers au service de Hollande, méritait d'être notée.

Le beau-père du général *Claude-François* de Sandoz — allié en revanche à *Philippine-Jacoba Martyn* — était gentilhomme de bonne souche ; *Jean-Charles-François*, comte de Chaumont de Bada du Jardin, était en effet seigneur de Somercourt, Sarthe et Pompierre, grand maître de S. A. le landgrave de Hesse.

On ne voit point pourquoi le D. H. B. S. — notice de L. M. — et l'ouvrage sur la *Société du Jardin*, (N° 37), désignent le général Sandoz sous les prénoms de *Claude-Auguste* ? Ses actes de baptême, diplômes et papiers des archives Bosset ignorent complètement le prénom d'*Auguste* qui prête à confusion.



*Jean-Frédéric de Tribolet (1713-1756).*

Capitaine-lieutenant aux Gardes-suissees en Hollande. Allié de Marconay.

Propriété de Tribolet, Sorgereux.

*Jean-Frédéric* de Tribolet entra au service du Royaume-Uni en 1738. On put voir aussi, dans mon groupement de l'exposition hollandaise au Musée des Beaux-Arts, en mai 1953, son intéressant portrait conservé à Sorgereux. Sa femme, née de Marconay, lui donna, notamment, Charles-Lancelot-Godefroy de Tribolet — chambellan de Frédéric-Guillaume III — auteur d'une *Histoire de Neuchâtel et Valangin de 1707 à 1806*.

Peu après Tribolet, *Frédéric* de Sandoz-Rosières servira aux Pays-Bas de même que le lieutenant-colonel *Ferdinand* Ostervald et le colonel *Jean-François-Guillaume* Courvoisier, plus tard maréchal de camp en France, né en 1721, décédé en 1808.

*Simon* Le Chevalier de Rochefort, selon brevet de 1749 du prince d'Orange et de Nassau, est capitaine au régiment Chambrier. Sa famille — neuchâteloise autochtone — posséda entre autres et habita l'actuel N° 25 de la rue des Moulins. Ce personnage fut titulaire du fief de Rochefort, membre de la Vertueuse Chambre économique des biens d'Eglise,



*Simon-Pierre Le Chevalier de Rochefort (1728-1802).*

Capitaine neuchâtelois au service de Hollande. Titulaire du fief de Rochefort.  
Propriétaire de La Lance.

Portrait à l'huile à J. Petitpierre.

à Neuchâtel, et l'un des fondateurs de la Société du Jardin. Il avait acquis La Lance des Tribolet et la revendit en 1794 à Jacques-Louis de Pourtalès. J'ai donné deux biographies illustrées, de membres de sa famille, en 1932, au *Musée neuchâtelois* en expliquant ce nom curieux de *Le Chevalier de Rochefort*.

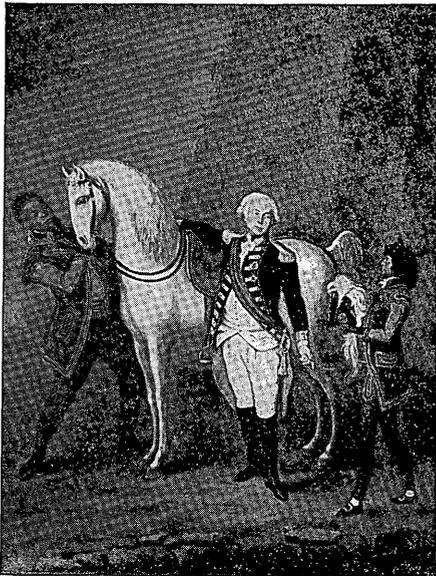
Servirent aussi en Hollande, le capitaine *Frédéric* Clerc-dit-Guy et son propre fils *Guillaume-Henry* Clerc, (1679-1761), lieutenant-général en 1747, mort à Bois-le-Duc, place forte dont il était commandant.

#### **Le régiment de Meuron.**

Et puis, n'y eut-il pas — au service des Pays-Bas — le fameux régiment de Meuron ?

On sait que les Anglais — vers 1780 — cherchent à s'emparer des colonies françaises et hollandaises. Le duc de Choiseul propose à *Charles-Daniel* de Meuron, alors au service de France, d'organiser un régiment

suisse à la solde de la Hollande — pour les colonies. L'offre est acceptée. Une capitulation — un contrat — est conclu à Paris entre Meuron et la Compagnie hollandaise des Indes orientales, représentée par son directeur, Paul-Edouard Van de Perre.



Général Charles-Daniel de Meuron  
(1738-1806).

Avec son Indien Vendredi et son nègre Pedro. Propriétaire, en 1781, du régiment de son nom au service de la Compagnie des Indes hollandaises.

Peinture de Reinhardt en 1789 — à la famille de Meuron.

En 1781 et 1782, le régiment est mis sur pied dans l'île d'Oléron pour se rendre au Cap-de-Bonne-Espérance, puis à Ceylan. Il compte 59 officiers, 1100 sous-officiers et soldats, 8 canons. Les deux tiers de l'effectif sont suisses, les Neuchâtelois nombreux.

Selon l'usage, un règlement prévoit casques, plaques de laiton neuchâtelaises, habillements et parements. A chacun, deux paires de bas, deux paires de guêtres et de souliers, un havresac de peau de veau, et un bonnet de nuit ! Spectacle original, sans doute, que celui de voir tous ces Neuchâtelois dormir pour la Hollande... en bonnets de nuit ?

Devise du nouveau régiment ? TERRA ET MARE-FIDELITAS ET HONOR. Ce corps traverse l'océan sur deux vaisseaux, qui — sous les ouragans de l'équinoxe — frisent le naufrage. D'autres navires de cette armada coulent à pic. Nos lurons sont convaincus que la

navigation sur la Thièle et le lac de Neuchâtel — offre plus de sécurité ! Le sieur d'Albarade, capitaine du FIER — c'était le nom du plus grand des deux voiliers du régiment — établissant le rapport détaillé des avaries, constate en haute mer qu'effets, poudres, vivres et biscuits, sont inondés. Quatre caisses de vin de Bordeaux — s'il vous plaît — ont disparu. Les lascars de nos vignobles en auraient-ils fait façon en catimini ?

Le régiment — après 14 ans au service des Pays-Bas — s'illustre encore 20 ans en Asie, puis en Afrique et en Amérique, au service britannique. Son histoire, notamment au service d'Angleterre, fut publiée de façon fragmentaire dans le *Musée neuchâtelois* en 1880, puis en 1953 et 1954.

On n'ignore point qu'il était commandé par le frère de Charles-Daniel, soit Pierre-Frédéric de Meuron dit de Cotendart.

Outre les deux généraux de Meuron, huit autres Meuron sont présents au régiment.

Le capitaine Pierre Lardy, d'Auvernier (1757-1820), membre de l'expédition, épouse à Ceylan Else-Sophie van Asten, originaire de Leyde.

Il sera chef d'une escorte armée du gouverneur hollandais van Hangelbeck. Le portrait de Lardy est conservé à Châtillon. Passé avec le régiment au service britannique, devenu colonel, Lardy commandera plus tard l'armée anglaise de Sicile.

Il faut inclure dans la période hollandaise du régiment Meuron trois ou quatre membres de la famille *Sandol-Roy*, autant d'officiers neuchâtelais qui, tous, convoleront avec de jolies hollandaises. Ma chronique illustrée, sur « Le Marais », à Couvet, a traité de ce sujet<sup>1</sup>.

Faisons un bref appel d'autres Neuchâtelois sur les rangs.

Voici les capitaines grands juges Samuel Jéquier de Fleurier, et François Reymond de Saint-Sulpice, l'aumônier Breguet, les capitaines Jean-Jacques Bolle des Verrières, Martin de Peseux, les capitaines Bergeon, Pierre et Louis Renaud, Benoît et Louis Sergeans de Peseux, les lieutenants Touchon, Pierre et Daniel Du Bois, Henri-François Montandon de La Brévine, Henri Droz du Locle, Louis Thiébault de Buttes, Victor Matthey de Cornaux. Avec les simples soldats, cela faisait d'imposants garde-à-vous !

En 1795, le passage du régiment de Meuron à l'Angleterre — c'est-à-dire à l'ennemi — n'eut rien d'insolite ! La situation en Europe était renversée. Les armées françaises de la Révolution occupaient les Pays-Bas. Le prince d'Orange était à Londres. On était en période d'accalmie à Ceylan.

Si nos amis hollandais ont aujourd'hui la réputation d'excellents payeurs, la Compagnie des Indes hollandaises ne versait plus les fonds promis. La solde était en retard. Les Anglais assurent à Meuron — pour son régiment — une solde supérieure, y compris le règlement de tous les arriérés hollandais. Le gouverneur hollandais de Ceylan — le 13 octobre 1795 — délie le régiment de son serment de fidélité. L'honneur est sauvé. Meuron, très homme du monde — malgré la carence de paiement des Hollandais — leur envoie des notes de la plus haute courtoisie. Il fait de même, du reste, plus tard, à l'endroit des Anglais, lorsque ceux-ci le payent encore plus mal !

Durant 14 ans — malgré un dénouement pendable — de solides amitiés se sont cependant nouées entre Hollandais et Neuchâtelois.

### Les Bosset.

Le colonel *Henri-Louis* de Bosset, né en 1739, fit une belle carrière aux gardes-suisses des Pays-Bas. Il épousa deux Hollandaises, Cornélie-Jacqueline van Schüylenburg (1739-1780), puis Marie-Constance van Berck, née en 1740, veuve du comte Heyden. Pensionné par les Etats-généraux, il mourut, sans descendance, à Haarlem en 1801.

<sup>1</sup> « Le Marais, gentilhomme au Val-de-Travers », 27 clichés, *Patrie neuchâteloise*, tome III, page 145, — et tirage à part avec 49 clichés, La Baconnière et Imprimerie centrale, Neuchâtel 1950.

Son fils, *Christian-Frédéric-Guillaume*, né en 1775, enseigne — aux gardes-suissees de Hollande aussi — est tué, à 19 ans, au siège de Landrecies, en août 1794.

Le lieutenant-colonel *Louis-François-Charles* (1776-1856), frère du précédent, d'abord lieutenant dans la compagnie de son père — après un intermède au service d'Angleterre, régiment Meuron — reprend du service en 1807 en Hollande. Il y épouse Marie-Jacoba Teding van Berkhout — d'une famille historique des Pays-Bas — dont un portrait par Mignard est connu. Il existe de ce couple des pastels ravissants.

*Louis-Philippe* de Bosset (1799-1876), enfin, allié Wilhelmine de Meuron en 1832, après un service pour la Prusse jusqu'en 1817, fait, comme officier, onze ans de service pour la Hollande. On le retrouve, en 1840, lieutenant-colonel des milices neuchâteloises. Si Napoléon III lui décerne la croix de Sainte-Hélène accordée à certains officiers survivants des guerres de l'Empire, il reçoit d'autre part la médaille prussienne de 1815.

*Auguste-Henry* de Bosset (1802-1826), frère de Louis-Philippe sus-dit — qui prit aussi du service en Hollande, régiment de Jenner — mourra jeune lieutenant, autre officier neuchâtelois dans les armées des Pays-Bas.

#### Fin des capitulations.

A la fin du 18<sup>e</sup> siècle, 50 officiers *suissees* étaient parvenus au grade de général en Hollande. Il y eut dans le nombre, six ou sept Neuchâtelois.

En 1814, la Hollande reprit des Suissees à son service en signant une capitulation avec Berne. A Zürich, notre Musée national conserve la capitulation militaire Suisse-Hollande de 1825. La Hollande licenciera ses quatre régiments suissees en 1828.

Comme Neuchâtel — avec plus ou moins de nuances reflétées par ses traités de combourgeoisie — était demeuré indépendant de la Suisse, pour ne pas dire indépendant de ses propres princes, les enrôlements dans les armées étrangères furent toujours libres.

Jamais, au cours de ces expéditions, de ce tumulte à travers temps, la moindre friction ne se produisit entre Hollandais et Neuchâtelois. On enregistra — au contraire — de très fréquents mariages entre eux.

Il faudrait se livrer à des démarches hors de proportion avec l'importance du sujet pour retrouver les noms des Neuchâtelois engagés dans la marine de guerre et la flotte commerciale des Pays-Bas. A ce propos, l'on peut voir aujourd'hui encore au Musée de Neuchâtel — selon renseignements dus en 1908 à M. Koch, Consul de Suisse à Rotterdam — la frégate « réduite » *Waterland*, construite en 1746 par Bentam pour l'Amirauté d'Amsterdam. Pourvue de 44 canons, de 250 hommes d'équipage, commandée par Jan Jacob Putusen et Römer Vcacq, elle transporta, en 1749, à Lisbonne — avec de l'or, de l'argent et des pierres précieuses — un chargement de cochenilles.



**Le commerce et les affaires.**

Il ne faut point oublier que le tabac — apparu chez nous peu avant la révocation de l'édit de Nantes et qui se répandit davantage dans notre comté dès ce moment-là — était surtout tabac de Java et de Sumatra, soit du tabac hollandais.<sup>1</sup>

C'est en 1678 que la première manufacture d'indiennes apparaît à Amsterdam. Jusqu'au milieu du 18<sup>e</sup> siècle, la Hollande, d'une part, la principauté de Neuchâtel d'autre part, restent, comme par une secrète entente — malgré la concurrence des drapiers de Roubaix et des « soyeux » de Lyon — des régions favorables au développement de cette industrie.

Jacques Deluze n'a-t-il pas rapporté recettes hollandaises pour teindre et décorer les toiles? Des ouvriers de chez nous ne font-ils pas des stages aux Pays-Bas pour se perfectionner? Jusqu'en 1775 notre garance ne s'achète-t-elle point surtout à Rotterdam? notre indigo et certaines toiles à Amsterdam?

Après la malheureuse période de stagnation du Blocus continental, nos voyageurs reprendront contact avec les marchés hollandais. Echanges de modèles d'indiennes industrielles, interpénétration profitable. Emile Mercier-Fels, beau-frère de notre indienneur Claude Bovet, ne dirigea-t-il pas — à Amsterdam — une maison de vente de nos produits pour les Pays-Bas et ses colonies?

A la même époque, exerce aux Pays-Bas le métier d'armurier: le Neuchâtelois Jean-Pierre Courvoisier.

Le principal agent de liaison Neuchâtel-Hollande fut, bien entendu, le Rhin. La navigation est longtemps l'unique moyen de transport des marchandises quelles qu'elles soient. Celles-ci, au gré du fleuve — où le courant, les péniches, les chevaux et les hommes tenant lieu de moteurs vivants — glissaient lentement en spirales à travers la contrée la plus pittoresque de l'Europe. Balles, caisses et sacs naviguaient, tirés par cordes et chaînes, au milieu du brouhaha des rives, de bruits de crics, de coups de sifflet, d'appels de débardeurs, cris de passeurs et hâleurs. Les chalands du Rhin — à ponts plats — ne ressemblaient en rien aux lourds bâtiments hollandais transportant nos Neuchâtelois au delà des mers!

Les intrépides vins de Neuchâtel, pour parvenir aux Pays-Bas, franchissaient les plus célèbres vignobles du Rheingau, de Hochheim ou de Johannisberg! Persévérants — dans leurs barils — ils s'élançaient dans les passes dangereuses du trou de Bingen, de Rheinstein ou des rochers de Loreley, pour gagner — plus au nord — des horizons moins sauvages, un réseau de canaux tranquilles qui s'ouvraient dans les Pays-Bas comme les doigts d'une main.

<sup>1</sup> « Le tabac et son introduction en pays neuchâtelois »: *Patrie neuchâteloise*, tome I, page 135.

Quelques négociants encore.

Après tabacs, indiennes et vins — le sucre, le thé et d'autres produits passent en transit par le Rhin.

Le capitaine neuchâtelois *Simon Le Chevalier de Rochefort*, dont il est question ci-devant, eut frères et neveux dans le négoce à Londres, Trieste, Copenhague et Amsterdam. Un neveu, *François*, né à Amsterdam en 1770, allié *Louise-Aimée Eschaunier de Joncourt*, fille du chapelain du prince



*Louise-Aimée Eschaunier de Joncourt.*

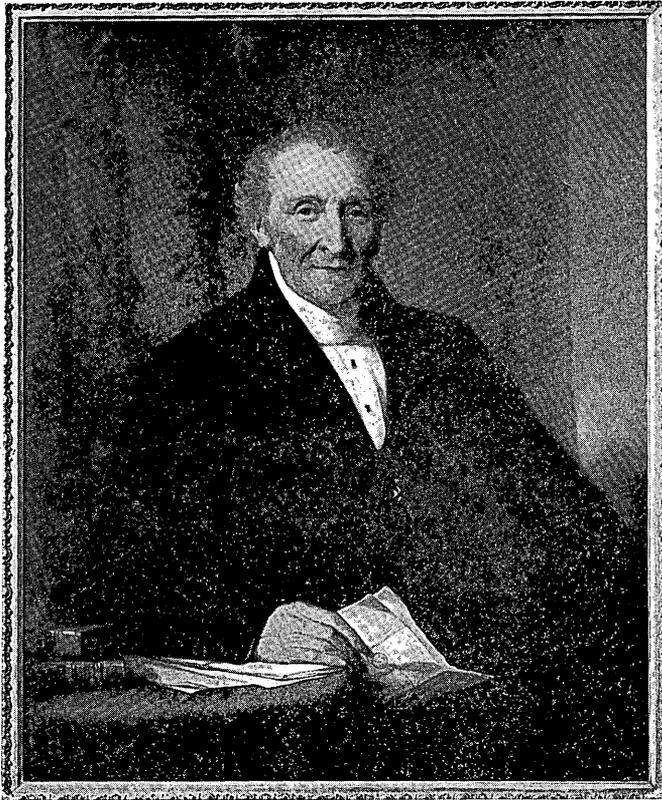
Femme du chapelain du Prince d'Orange, Bréda 1776.

Miniature hollandaise, 1790, à Mme Etienne Bonhôte-Marthe, Genève.

d'Orange, érigé — avec son frère *Rodolphe*, allié *Poncelet*, puis *Patronelle* — une belle fortune en créant un comptoir à Surinam d'où il tire du sucre. *Rodolphe*, sans postérité, devient personnage en vue à Amsterdam. Bienfaiteur d'œuvres diverses, il sera décoré par le roi. Son portrait à l'huile — peint par *Kruseman* — figure au Musée de l'Etat, à Amsterdam, où il fut donné, en 1889, par *Marie-Henriette Petitpierre*, cousine germaine du pasteur *Adolphe Petitpierre*. Il existe du même personnage un fort beau pastel, propriété de Mme *Raymond Marthe*, à *Cormondrèche*.

*François Le Chevalier de Rochefort* eut plusieurs enfants aux Pays-Bas, dont *Louise*, née en 1799, alliée en 1826 à *Edouard-Henri Petitpierre*, pasteur à *Dordrecht*, mort l'année suivante en ne laissant qu'une fille, *Marie-Henriette* sus-mentionnée, restée célibataire. C'est par cette dernière que s'éteignit la descendance *Le Chevalier de Rochefort*. Le frère de *François*, *Charles*, qui exerça les fonctions de chambellan du roi, ainsi qu'un second frère, *Rodolphe*, demeurèrent sans postérité.

Leur nièce, *Marie-Henriette Petitpierre*, séjourna fréquemment à l'Évole chez son oncle de Neuchâtel, *Alphonse Petitpierre*, frère aîné de son père. Elle fit, par testament, notamment en faveur d'*Adolphe Petitpierre*, rentrer au pays, en 1891, de nombreux portraits, parchemins et reliques du terroir — puisque les *Le Chevalier de Rochefort* étaient Neuchâtelois anoblis par *Marie de Nemours*. Les accompagnaient, d'autres souvenirs aussi, reflétant l'âme sereine et parfumée des Pays-Bas. D'assez vastes



*Rodolphe Le Chevalier de Rochefort (1776-1863).*

Négociant neuchâtelois à Amsterdam, bienfaiteur de cette ville.

Portrait à l'huile J. A. Kruzeman 1850. Don de la famille Petitpierre au Musée royal d'Amsterdam.

terres dans le secteur de Monnikendam — vendues plus tard en 1910 — échurent en outre, en 1891, à mon père et à sa sœur, Isabelle Petitpierre.

Un autre négociant neuchâtelois, Jean-George de Bosset — de Castelfranc, quittait Neuchâtel, à 19 ans, pour la Hollande et Batavia. Il avait étendu son activité, non seulement à l'horlogerie, aux cuivres, encres, étoffes, broderies, curiosités exotiques, mais aux épices et au thé. J'ai déjà publié sa biographie<sup>1</sup>. Antoine Rougemont, son correspondant à Neuchâtel, y accueille des caisses de thé où — pour éviter la casse — on loge commodément de précieuses porcelaines.

On sait que Bosset-Castelfranc, après s'être enrichi par son travail, acheta aux Chambrier « La Rochette » à laquelle il ajouta deux ailes.

Il créa de nombreux liens entre les Pays-Bas et Neuchâtel.

<sup>1</sup> *Patrie neuchâteloise*, tome I, page 313 et suiv. (avec portraits).



*Louise Petitpierre née  
Le Chevalier de Rochefort.  
(1799-1875).*

Séjourna souvent à Neuchâtel.

Miniature par Convert. Propriété J. Petitpierre.



*Edouard-Henri Petitpierre, allié  
Le Chevalier de Rochefort.*

Décédé en 1827, pasteur à Dodrecht.

Miniature par Convert. Propriété J. Petitpierre.

### Saluons d'autres personnages.

François-Guillaume Lardy, d'Auvernier (1749-1812), est graveur à Amsterdam en 1794. Il acquiert la bourgeoisie de cette ville, cette année-là. Ayant travaillé à Bevaix, Genève et Bâle, s'inspirant d'Aberli et de Freudenberger, il égale parfois ce dernier. Allié à Marie-Cornélie de la Rochette, d'une famille huguenote agrégée en Hollande, il illustrera l'*Histoire naturelle* de Buffon, *Les Alpes* d'Albert de Haller. Ses gravures en taille douce, du tombeau de Rousseau à Ermenonville, des automates Jaquet-Droz, lui font honneur. Il laisse d'autres planches au Royaume-Uni, dont un portrait de l'Abbé de Condillac, précepteur du duc de Parme.

Pierre-Alexandre Du Peyrou — qui fit construire chez nous son si bel hôtel particulier — n'était-il pas moitié Hollandais, moitié Neuchâtelois? Né en 1729 à Paramaribo, à Surinam, en Guyanne hollandaise, en pleine région du palissandre, du palmier, de l'acajou, au milieu d'entrepôts de riz, de cassaves, de sucre, de bananes — dans une ambiance d'aromates, de cires, de singes et de perroquets — le voici amené parmi nous par le second mariage de sa mère avec Philippe de Chambrier, de Neuchâtel, commandant à Surinam, officier dont j'ai ci-devant donné le portrait. Du Peyrou, reçu bourgeois de notre ville en 1748, s'y marie lui-même en

1769. Sa femme est Henriette-Dorothée Pury, fille du fameux colonel Abram Pury qui, comme on sait, rapprochera Du Peyrou et Rousseau<sup>1</sup>.

Parmi les contacts plus tardifs « Neuchâtel-Hollande », il faut signaler

*Alfred* - Jacques - Henri Berthoud (1802 - 1887) — appartenant à la branche des Berthoud de Boudevilliers. Il est resté connu sous l'appellation familière de Berthoud-Coulon, en raison de son second mariage avec Anne-Louise de Coulon (fille de Paul-Auguste, allié de Meuron) qui lui donna notamment cinq fils : Alphonse, allié Green, banquier à Londres, Edouard, allié Coulon, industriel à Cortaillod, Henri, allié Sevenoaks, négociant à Manchester, Charles, pasteur chez nous, allié Bersot, et Auguste, allié Guyot, fixé à Marin. Mais c'est par la première union d'*Alfred* Berthoud, susdit — avec Christiana-Esther Weisenbruck, fille d'un fort riche propriétaire terrien de la Guyanne hollandaise — que ce Neuchâtelois se rattache, comme on voit, aux Pays-Bas et à Surinam. Sa première femme, peinte deux fois en de superbes robes de soie jaune et rose, sur un



*Charles Le Chevalier de Rochefort*  
(1800-1882).

Allié de la Fontaine-Schluiter. Neuchâtelois  
devenu à la Haye Chambellan du roi.

Pastel. Propriété J. Petitpierre.

canapé Empire, travaille à une aérienne dentelle de tulle. En pompeux décolleté, elle esquisse un imperceptible sourire sous une haute coiffure noire. Elle a de fort beaux yeux bruns. Cette séduisante héritière, portant boucles d'oreille, pendentif, bagues et ceinture à fermoir d'or, mourait en couche avec son enfant peu après l'exécution de son double portrait.

Son mari — négociant entreprenant — ayant recueilli d'elle une belle fortune alors qu'il était parti pour Surinam sans grand pécune, la fit fructifier. C'est ainsi que chez les divers descendants qu'*Alfred* Berthoud eut de sa seconde union avec Anne-Louise de Coulon, l'on peut repérer une multitude de souvenirs hollandais et de Surinam. Dans un luxueux étui, une carte de l'appartenance — en 1801 — des plantations et terres particulières de Surinam, se retrouve par exemple à Marin chez M. Henri Jeanrenaud-Berthoud. Tiennent compagnie à ce curieux cadastre, de splendides porcelaines, une caisse vitrée — de 1834 — exhibant une cabane sous une végétation exotique avec personnages moulés en terre rouge. Ils sont pris sur le vif ; ce sont scènes de chasse, de pêche et d'occupations

<sup>1</sup> Le 10 novembre 1955, à l'Université de Neuchâtel, M. Charly Guyot — comme thème de sa leçon inaugurale de recteur — présenta une magistrale biographie inédite de Du Peyrou. Cette étude sera sans doute la base d'une publication de choix.



*Marie-Henriette Petitpierre.*

Enfant. Décédée à Haarlem en 1891, à 63 ans.

Peinture hollandaise sur bois. Propriété J. Petitpierre.

domestiques. Ces merveilleux souvenirs sont dans un état de conservation parfaite. Les plantations en question s'étalaient au bord de la mer, sur le fleuve Surinam et sur son affluent le Commewyne. Sept lots Berthoud semblent appartenir aux secteurs de Killenstrein et Ornamibo. A Marin toujours, un grand diorama peint à la main, d'une délicieuse fraîcheur de coloris, vous présente Amsterdam et ses pittoresques embarcations en 1800 ; il est conservé dans un riche étui de bois tourné. Mme Léon Berthoud-Calame et M. le pasteur Lüginbühl se partagent les deux portraits de la gracieuse première femme d'Alfred Berthoud-Coulon. A ces souvenirs ancrés sur les Pays-Bas s'ajoutent plusieurs anciennes vues charmantes de Paramaribo.

#### **Y eut-il des pasteurs neuchâtelois en Hollande ?**

La Hollande protestante — ayant à sa tête une famille qui, avec Guillaume le Taciturne et l'amiral de Coligny, accepta le nouveau message de Dieu, non sous la forme luthérienne, mais calviniste — s'apparente de



*Madame Alfred Berthoud de Surinam*  
Née Christiana-Esther Weissenbruck.

Huile à M. le pasteur Charles Luginbuhl-Berthoud, à Corcelles.

très près sur ce plan au pays de Neuchâtel. Les princes d'Orange eurent toujours deux chapelains, un de langue française, l'autre de langue hollandaise. Cette tradition wallonne, en perpétuant — à la cour et dans toutes les Provinces-Unies — la liturgie et le prêche en français, posait une exigence. Celle de la présence constante, aux Pays-Bas, de prédicateurs de langue française.

Cette exigence amena une série de pasteurs neuchâtelois à exercer le ministère chez nos amis du Nord. Ils tissèrent ainsi de leur côté d'innombrables fils sympathiques entre les deux pays.

En cherchant bien, l'on peut donner des précisions.

Le pasteur Jonas-Pierre Nicolet, de La Sagne, rentra à La Chaux-du-Milieu en 1782 après un ministère en Hollande.

Georges-Frédéric Grellet est consacré en Hollande en 1820.

Paul Vust, de La Chaux-du-Milieu, est pasteur à La Haye en 1825.

Edouard Petitpierre meurt, très jeune, pasteur de la paroisse de Dordrecht, en 1827.



GEZICHT van het VOORHOUT in 's GRAVENHAGE

Opgedragen aan den Wel Edele gestreng Heer  
**M<sup>r</sup> JOHAN DIERQUENS**, Regeerend Burgermeester  
 van 's GRAVENHAGE. A<sup>o</sup> 1756.

*Van zijn Wel Edele gemaakt  
 vanden jaare 1756. H. Schouten. T. D.*



VUE & PERSPECTIVE du VOORHOUT A LA HAYE,

Dedice à Monsieur **JOHAN DIERQUENS**,  
 Bourguemaitre Regnant DE LA HAYE. A<sup>o</sup> 1756.

*par son tres humble  
 & tres obéissant serviteur  
 H. Schouten. T. D.*

Cliché obligeamment offert par M. le Ministre des Pays-Bas, à Berne.

Le pasteur Octave-A. Roulet anime la paroisse de Bois-le-Duc, après avoir été consacré en Hollande. Il sera reconnu par notre Compagnie des pasteurs, puis s'expatriera à Batavia.

Le diacre Gustave Henry, de Cortaillod, après un stage aux Verrières, dirige une paroisse en Hollande.

Paul Gallot, né à Neuchâtel en 1819, décédé à Cormondrèche en 1893, pasteur à Paris où il fut suffragant d'Adolphe Monod, puis pasteur aux Eplatures et à Chézard-Saint-Martin, a débuté comme diacre aux Pays-Bas.

Ferdinand-Henri Gagnebin, né en 1816 à Engolon, est, en 1857, pasteur de l'Eglise wallonne d'Amsterdam. Il le sera durant 32 ans jusqu'en 1889. Ses sermons sont si distingués et prenants, qu'on le surnomme « Monsieur Gagne-Cœur ». Son fils — Henri-Auguste Gagnebin — sera suffragant en Hollande, pasteur à Delft. Papiers et reliques de ces deux serviteurs de Dieu sont conservés par notre contemporain, M. le professeur Samuel Gagnebin.

Cette belle contribution neuchâteloise à l'effort religieux hollandais ne mérite-t-elle pas d'être relevée? D'autres investigations permettraient peut-être encore de compléter cette liste.

Dans son étude, parue en 1866, sur l'*Emigration des jeunes filles* de la Suisse romande et en particulier des jeunes Neuchâteloises, Alphonse Petitpierre — s'exprimant sur leur sort en Hollande — s'en félicite. Il observe qu'elles pouvaient suivre le culte des pasteurs de dix-sept villes importantes où existaient déjà, à l'époque, des églises wallonnes. Il ajoute :

*« En Hollande, l'honnêteté est un des traits du caractère national, le respect de soi-même et des autres, la cordialité des relations, la reconnaissance pour les services rendus, sont la sauvegarde de nos émigrées dans les familles hollandaises. »*

#### Un pédagogue neuchâtelois.

Un professeur neuchâtelois se distingua aux Pays-Bas.

Je songe à Edouard Piaget (1817-1910), des Bayards, élève des Pétaivel, Agassiz et Ladame. Naturaliste, docteur en droit et écrivain, pédagogue à Leyde, il sera 40 ans professeur au gymnase de Rotterdam. Il laisse un ouvrage en 3 volumes, sur les *Péliculidés*, un autre sur la *Société des Jésuites*.

D'une modestie touchante, il est collaborateur de diverses sociétés savantes, membre de la Société littéraire de Leyde, de la Société entomologique des Pays-Bas. Jules Ferry le nomme officier d'Académie. Rentré dans notre canton, Edouard Piaget, également botaniste, fit cadeau en 1905 à la Ville de Neuchâtel — qui se crut autorisée à le revendre? — d'un herbier de 4000 espèces de plantes.

#### Quelques remarques disparates.

Notre contemporain, le peintre Pierre-Eugène Bouvier, originaire de Peseux — par sa mère Henriette-Christine née Hooft (1862-1941) — ne descend-il pas du fameux poète, écrivain et historien du 17<sup>e</sup> siècle, Pierre

Hooft (1581-1647)? N'était-ce pas l'un des créateurs de la littérature hollandaise? Voici Neuchâtelois nous rattachant à un Hollandais inspiré de Tacite — auteur de tragédies, d'une *Vie d'Henry IV*, d'une *Histoire de la maison de Médicis*, surtout d'une *Histoire des Pays-Bas*, imprimée en 1642, puis plusieurs fois rééditée! L'harmonie linguistique de Hooft — fort différente de celle de l'allemand — rivalise pour l'euphonie avec les chants

les plus exquis des langues modernes. N'y a-t-il point là un rapprochement qui nous honore, une antenne entre nous et Hooft qui — avec Vondel, le tragédien, Cats, le fabuliste — représente le plus pur classicisme hollandais?

Rappelons qu'un Hollandais de marque, le général Pop — chef d'état-major aux Pays-Bas — fit, il y a une vingtaine d'années, de fréquents séjours dans la famille Marthe, au manoir de Cormondrèche. De là, il rayonnait découvrant notre pays auquel il s'était vivement attaché<sup>1</sup>.

Une Neuchâteloise, Mlle Suzanne de Montmollin, vécut à la cour des Pays-Bas deux ans et demi — d'avril 1913 à décembre 1915 —



Princesse Juliana et sa nurse.

En avril 1914.

Photo prise par Mlle Suzanne de Montmollin.

s'occupant de la jeune princesse Juliana, accompagnant souvent la reine Wilhelmine dans ses promenades. Elle a rapporté de ce séjour de nombreuses photographies prises sur le vif parfois par la reine en personne.

M. Willy Russ dont on connaît les proches attaches avec la Hollande, possède de fort belles toiles hollandaises, paysages de maîtres ou portraits du baron et de la baronne Ploos van Amstel-Clifford, Président de la Cour de Justice d'Amsterdam. On trouve chez lui aussi un portrait, en pied, de Guillaume III, roi des Pays-Bas<sup>2</sup>.

<sup>1</sup> *Le Manoir de Cormondrèche* « Patrie neuchâteloise », tome I, pages 195 et 204.

<sup>2</sup> En marge d'environ 50 toiles de maîtres hollandais, toutes du 17<sup>e</sup> siècle, que M. Daniel Vouga parvint à réunir au Musée de Neuchâtel pour la *Semaine hollandaise* de mai 1953, manifestation dont il est question en tête de cette chronique, l'exposition « littéraire » mit surtout à contribution la Bibliothèque de la ville. Pour l'exposition « historique » — marquant avant tout les rapports *humains* qui se nouèrent entre Hollandais et Neuchâtelois — j'eus le plaisir d'accueillir de nombreux portraits, paysages, livres, argenterie — prêts de particuliers. Contribuèrent à m'aider dans ma tâche : M. le Ministre Etienne Lardy, à Châtillon ; M. Willy Russ ; M. Charles de Montmollin, à Auvernier ; M. Alexandre de Chambrier, à Bevaix ; Mme Jacques de Montmollin et Mlle Suzanne de Montmollin ; Mme Raymond Marthe, à Cormondrèche ; Mme Etienne Bonhôte-Marthe, à Genève ; MM. Henry, Jean-Pierre et Renaud de Bosset, au Bied et à Neuchâtel ; M. Ferdinand Krafft, à Lausanne ; Mmes E. G.

Groningue et notre Alma Mater.

On sait que lors de la dernière guerre, en 1945, grâce au concours de l'Etat, de la Ville et de comités particuliers — sur l'initiative de notre Université — l'on put envoyer au Royaume-Uni matériel scolaire et denrées alimentaires. Quelques étudiants de Groningue vinrent en convalescence à Neuchâtel. Amicalement, notre Alma Mater prit celle de Groningue sous son patronage.

Une vingtaine d'étudiants hollandais passèrent aussi un semestre d'été chez nous, accompagnés de plusieurs professeurs.

En 1950 — en revanche — ce fut au tour d'un groupe de nos étudiants de faire un instructif séjour en Hollande. L'un d'eux — qui... ne fréquentait guère les cultes chez nous — écrit à ce sujet : « On s'occupe beaucoup de religion en Hollande. J'ai plus entendu parler de Dieu pendant une semaine à Groningue que pendant trois ans à Neuchâtel ! » Il ajoutait : « Les Hollandais sont très proches de nous comme manières et comme mentalité. » En décrivant les rivières de bicyclettes s'écoulant aux heures de pointe dans des terres fleuries et tissées de lignes droites, il rappelait un vigoureux « picoulet » dansé à l'ébahissement de la population sur la place du marché à Groningue.

J'ai essayé ici — après d'assez nombreuses recherches, demeurées forcément incomplètes — d'indiquer quels furent à travers temps, les liens qui rapprochèrent Hollandais et Neuchâtelois.

Ces liens courtois — amicaux et multiples — ne furent troublés à aucun moment.

J'exprime mes remerciements à S. E. le baron Bentinck, Ministre des Pays-Bas, à Berne, qui a offert — pour illustrer ce travail — deux fort belles planches montrant La Haye au 18<sup>e</sup> siècle.

Drenth-de Klerck et Gugger-Drenth ; M. Antoine de Pury ; M. Eugène Bouvier ; M. le professeur Samuel Gagnebin ; M. le Dr Charles de Meuron ; M. Albert de Tribolet, au Sorgereux ; M. Pierre Zumbach, à Berne ; M. Paul Courvoisier ; Mlle Marguerite Berthoud ; M. Blaise Junier et M. Oscar Wenger, à Boudry. Les « Feuille d'Avis de Neuchâtel » des 4 et 9 mai 1953, « l'Express » du 9 mai, notamment, rendirent compte de cette manifestation. Soixante magasins de la ville exposaient et vendaient des produits typiquement hollandais. Une exposition conjointe — touristique, maritime, fluviale et aérienne — organisée par M. M. C. Vorholt, directeur de la Chambre de commerce des Pays-Bas, à Zürich, eut simultanément un important succès de curiosité dans toute la région.